

Conditions Générales de Ventas

Prenez le temps de vivre ...

Société Hôtelière du Domaine de Massereau

Camping du Domaine de Massereau

1803 Route d'Aubais

30250 Sommières - France

Tél. : 33(0) 4 66 53 11 20 Email : camping@massereau.com Web : www.massereau.com

Réservation d'un emplacement ou d'une location :

Location d'un hébergement Basse saison (Avril, Mai, Juin, Septembre, Octobre, Novembre), durée de location d'un minimum de deux nuits, avec un jour d'arrivée et de départ indéfini.

Location d'un hébergement Haute saison (Juillet et Aout), durée de location d'un minimum de sept nuits, avec un jour d'arrivée et de départ le Mercredi, Samedi ou Dimanche, selon disponibilité.

Le locatif est disponible à partir de 15h à votre arrivée et doit être libéré avant 10h lors de votre départ. Pour tout départ au-delà de 10h, la journée entamée sera due.

Location d'un emplacement caravane, camping-car ou toile de tente, durée de location d'un minimum d'une nuit d'Avril à Octobre, basse et haute saison.

Arrivée à partir de 12h et départ avant 12h. Pour tout départ au-delà de 12h, la journée entamée sera due. Ne pas changer d'emplacement sans l'accord de la réception.

Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro d'emplacement ou de location précis, à l'exception d'une souscription à la Garantie emplacement Camping : 20 € - Garantie emplacement Locatif : 25 € selon disponibilité et confirmation par réception de mail précisant le numéro d'emplacement.

Frais de dossier : 30 euros

Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers.

Seuls les prix mentionnés sur votre devis envoyé lors de votre confirmation d'option seront contractuels.

La Société Hôtelière de Massereau est libre d'accepter ou de refuser, toute demande de réservation en ligne, en fonction de la disponibilité et d'une façon générale, de toute circonstances de nature à nuire au bon fonctionnement de l'exploitation.

Confirmation d'une réservation :

La location d'un emplacement ou d'un mobile home ne deviendra effective qu'après réception d'un e-mail de confirmation. Tout dossier incomplet ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une réservation ferme et définitive. Aucune modification de date ou suppression d'option n'est possible à moins de 30 jours avant votre arrivée.

Versement des arrhes :

Il est obligatoire afin de garantir votre séjour, il doit être retourné dans un délai de 7 jours sans quoi votre option sera annulée. Il sera d'un montant de 30 % du total de votre séjour, il doit être effectué par chèque bancaire à l'ordre de "Société Hôtelière de Massereau" ou par virement ou par prélèvement sur carte bancaire : numéro 16 chiffres + date d'expiration. Le solde doit être payé 30 jours avant la date d'arrivée. L'arrhes versé est uniquement valable pour la saison

Disponibilité de la location :

Le locatif est disponible à partir de 15h à votre arrivée et doit être libéré avant 10h lors de votre départ. Pour tout départ au-delà de 10h, la journée entamée sera due.

Location d'un emplacement caravane ou toile de tente :

Arrivée à partir de 12h et départ avant 12h. Pour tout départ au-delà de 12h, la journée entamée sera due. Ne pas changer d'emplacement sans l'accord de la réception.

Retard :

Pour une réservation de location ou d'emplacement qui ne serait pas occupée à 18 h le jour d'arrivée prévu par votre contrat et en l'absence de message justifiant un retard, l'emplacement peut être reloué. Passé ce délai et sans nouvelles écrites du client, la réservation est annulée. Les arrhes et les frais de dossier ne seront en aucun cas remboursés.

Votre arrivée :

Veillez-vous présenter à l'accueil avec votre confirmation de réservation, accompagné d'une pièce d'identité. Le solde du séjour, y compris les taxes devront avoir été entièrement soldés. Aucun délai de paiement ne sera accordé. Pour les locations d'hébergement, merci de consulter notre application et de vérifier l'inventaire détaillant le contenu de votre location. Il est impératif de le contrôler et de signaler toute anomalie sous 24h. Passé ce délai aucune réclamation ne sera prise en considération.

Annulation :

Les arrhes ne seront pas remboursées. Il est possible de souscrire une garantie annulation : la cotisation est 6% de votre séjour. Pour être recevable, la garantie annulation du séjour doit être notifiée en même temps que la réservation. Cette garantie cesse ses effets la veille de votre arrivée. Elle vous permettra, ainsi d'être remboursé(e) de toute somme versée, déduction faite de la garantie et des frais de dossier. La garantie annulation proposée par le camping du Domaine de Massereau couvre l'annulation de séjour liée aux restrictions mises en place suite à la pandémie du covid19.





Cautions :

Une garantie bancaire de 300 € est demandée pour toute location. Cette caution peut être débitée par le camping en cas de détérioration. Perte de la carte « air conditionné » : 50€. Usage du tabac, cigarette électronique : 250 €.

Médiation :

Médiation de l'association des médiateurs européens - AME Conso - 11 place Daphine 75 001 Paris - +33 (0) 9 53 01 02 69

Sécurité assurance :

Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradation due aux intempéries ou accidents qui interviendraient à l'intérieur du camping.

Votre départ :

Pour un hébergement : Le jour de votre départ, l'hébergement doit être libéré et rendu en parfait état de propreté avant 10h.

Pour un départ confortable, le camping vous propose un état des lieux de confiance. Nous ne prenons plus de rendez-vous pour venir contrôler la propreté et préférerons désormais vous laisser choisir parmi ces deux formules :

- Option « Confiance » : Nous vous invitons à venir directement déposer la clé et la carte climatisation à la réception. Vous vous engagez à laisser l'hébergement en parfait état de propreté. (Un état des lieux peut également être programmé sur demande) Si vous souhaitez partir avant les heures d'ouverture de la réception, merci de venir la veille de votre départ afin de régler les formalités. Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 115€ vous sera facturé.
- Option « Ménage » : Nous nous chargeons de nettoyer votre hébergement, hors cuisine, vaisselle et poubelles.

Pour un emplacement : Le jour de votre départ, l'emplacement doit être libéré avant 12h.

Tabac / Cigarettes électroniques :

Les hébergements sont strictement non-fumeur : si une odeur est détectée après votre séjour, la somme de 250 € sera débitée de votre caution. Les cigarettes électroniques sont interdites. Dans le parc, merci d'utiliser les cendriers mis à votre disposition.

Barbecues :

Les barbecues à charbons ou électriques sont interdits. Sont autorisés uniquement les barbecues et planchas à gaz.

Personnes supplémentaires à la journée (sans nuitée) :

Elles sont autorisées sous la responsabilité de leurs hôtes après avoir signalé leur identité à la réception et réglé leur droit de visite dès leur arrivée quel que soit le temps passé sur le camping. Le stationnement est autorisé uniquement sur le parking d'accueil à l'entrée du camping. Toute personne non déclarée à la réception sera immédiatement expulsée ainsi que son hôte sans préavis ni remboursement du séjour. Tarif visiteur : 6 € / personne. Tarif visiteur avec accès piscine : 19 € / personne. (Short de bain non autorisés)

Animaux :

Les animaux doivent être tenus en laisse et vaccinés, les chiens de catégorie 1 sont interdits dans le camping.

Circulation - bruit :

La vitesse est limitée à 10km/h. Priorité aux piétons et aux cyclistes dans tout le camping. Le stationnement est interdit sur les allées et voies d'accès, il doit être effectué sur la parcelle louée par le camping et non sur les parcelles voisines même si elles sont libres. Les barrières sont fermées de 23h à 7h du matin, période pendant laquelle toute circulation est interdite. En cas d'arrivée tardive le stationnement est prévu sur le parking à l'entrée du camping. Les véhicules GPL ne sont pas autorisés dans l'enceinte du Camping. Toute utilisation d'appareils sonores ne doit pas nuire à son voisinage. Le bruit ne doit pas gêner la quiétude des campeurs. Il est formellement interdit de klaxonner.

Règlement piscines :

L'accès au nouvel espace détente est interdit aux mineurs. L'espace aquatique est strictement réservé aux campeurs. Les enfants mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte dans l'enceinte des piscines. La douche est obligatoire. Les personnes qui ne respectent pas les consignes seront expulsées de la piscine, du camping si elles refusent de se conformer aux règles d'hygiène.

Les shorts de bains sont formellement interdits dans les quatre bassins. Les bouées sont interdites.

Espace jeux d'enfant - Multisports - Tennis :

Les jeunes enfants doivent être sous la surveillance de leurs parents. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident. Merci de réserver le tennis, tarifs disponibles à la réception.

Le règlement complet est affiché à l'entrée du camping :

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Toute personne séjournant au camping doit être mentionnée au moment de la réservation. La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis, ni remboursement les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur, ou qui n'auraient pas déclaré tous les occupants ou donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle ou de la location. Les données personnelles peuvent être mises à jour ou supprimées sur simple demande par mail, le dossier RGPD est consultable à la réception sur simple demande.

